

## COMMUNE DE WEMMEL

### Conseil communal Jeudi 12 septembre 2019

## Décisions

Application des articles 285 et 287 du décret sur l'administration locale

**Présents :** **Veerle Haemers**, président ; **Walter Vansteenkiste**, bourgmestre ; **Monique Van der Straeten**, **Christian Andries**, **Roger Mertens**, **Raf De Visscher**, **Vincent Jonckheere**, échevins ; **Didier Noltincx**, **Wies Herpol**, **Steve Goeman**, **Monique Froment**, **Sven Frankard**, **Erwin Ollivier**, **Dirk Vandervelden**, **Mireille Van Acker**, **Said Kheddoumi**, **Laura Deneve**, **Marc Installé**, **Gil Vandevoorde**, **Driss Fadoul**, **Céline Mombeek**, **Houda Khamal Arbit**, **Carol Delers**, **Glenn Vincent**, conseillers ; **Audrey Monsieur**, directeur général ;

**Excusés :** **Arlette De Ridder**, conseillère ;

*Le conseiller **Wies Herpol** est présent à partir du point 2.*

---

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 20h00.

### SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal du Conseil Communal du 20/06/2019. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
2. Modification budgétaire n° 1 – CPAS. Ce point est approuvé par 18 voix pour et 6 abstentions (Roger Mertens, Didier Noltincx, Said Kheddoumi, Marc Installé, Driss Fadoul et Houda Khamal Arbit).
3. Création d'un conseil consultatif en matière de loisirs. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
4. Création d'un conseil consultatif en matière d'économie locale : appel à candidatures additionnel. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
5. Création d'une Concertation locale en matière de garde d'enfants (LOK) : appel à candidatures additionnel. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
6. Création d'un conseil consultatif de l'environnement et de la nature : appel à candidatures additionnel. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
7. Collecte de textile – approbation du cahier des charges. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
8. Engagement climatique Brabant flamand 2019. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
9. Zone de premiers secours – désignation d'un représentant. Monsieur Armand Hermans est désigné en tant que représentant.
10. Haviland : approbation de la prolongation de la durée d'existence et désignation d'un représentant à l'Assemblée générale extraordinaire du 23/10/2019. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.

### QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX

### **Didier Noltincx**

- Signale que des bus et des camions sont souvent garés dans l'avenue des Etangs et l'avenue Van Eyck. Il demande si l'on pourrait installer des signaux routiers pour interdire le stationnement aux bus et camions. Le bourgmestre répond que le Collège va examiner ce point.

- A appris que le Cercle Laermans va pouvoir disposer d'un local sur le campus de l'action sociale. Il s'enquiert du budget prévu et de la taille du local.

Le bourgmestre répond que le Cercle Laermans est mal logé en ce moment. L'échevin Andries et le bourgmestre espèrent qu'un local pourra être mis à disposition dans le nouveau bâtiment. A l'heure actuelle, l'affectation des locaux n'est pas encore connue.

- Constate que les pompiers de Bruxelles ont réalisé plusieurs interventions sur le territoire de Wemmel. Il demande combien d'interventions il y a eu depuis le 1/1/2019 et quel en est le coût. Le bourgmestre répond qu'en cas d'incendie, c'est toujours la caserne la plus proche qui est contactée, en l'occurrence celle de Jette. Les factures sont payées par la zone de pompiers dans son ensemble. Il est difficile d'obtenir des données de la zone de pompiers de Bruxelles.

### **Marc Installé**

- Fait remarquer que les feux de signalisation du croisement de l'avenue J. De Ridder et de la Chaussée de Bruxelles sont défectueux depuis longtemps. Le bourgmestre répond que les feux de signalisation clignotent en attendant d'être définitivement retirés. C'est le gestionnaire de la voirie, à savoir la Région flamande, qui viendra retirer les feux de signalisation. Si les feux de signalisation sont définitivement supprimés à cet endroit, des mesures additionnelles seront prises en faveur des usagers faibles.

- Constate que le projecteur se trouve toujours au même endroit dans la salle du conseil. Le bourgmestre répond que la salle du conseil va être réaménagée prochainement.

### **Carol Delers**

- Demande où on en est dans le dossier de la charte 'Commune Saine', et si l'intention est de poursuivre cette initiative. L'échevine Van der Straeten répond que ce point sera examiné d'ici la prochaine assemblée du Conseil communal.

### **Dirk Vandervelden**

- Dénonce les problèmes avec De Lijn et demande s'il serait possible de collaborer avec la STIB. L'échevin Jonckheere répond que les problèmes avec De Lijn sont de notoriété publique. La société est confrontée à une pénurie de chauffeurs qui l'oblige à annuler différents passages. La commune va une nouvelle fois interpellier De Lijn au sujet de ces problèmes.

### **Raf De Visscher**

- Indique que la journée sportive des familles organisée dans le cadre du dimanche sans voiture aura lieu le 22/09/2019. De nombreuses activités sont prévues. L'inauguration du parc est reportée à une date ultérieure.

La prochaine assemblée du Conseil communal se tiendra le 17/10/2019.

Cette liste comportant une description succincte des décisions est disponible pour consultation auprès du Service Affaires Internes, à la maison communale, avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Wemmel, le 17/9/2019

Par ordonnance :  
Le directeur général  
AUDREY MONSIEUR

Le président  
VEERLE HAEMERS

